

REGLEMENTS ET INSCRIPTIONS

- Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en mairie (valable pour l'année civile) Ils devront être remis en mairie de Sernhac accompagnés du règlement.
- **Attention** aux dates d'inscriptions
- Les chèques doivent être libellés à l'ordre du **Trésor Public**.
- Les absences seront remboursées que sur présentation d'un certificat médical (au-delà du 3ème jour de carence)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Dossier d'inscription 2020 à récupérer en mairie ou sur le site internet www.mairie-sernhac.com
- Photocopie des vaccinations
- Photocopie des bons CAF + numéro d'allocataire CAF
- Photocopie de l'avis d'imposition complet de 2020 sur revenus 2019
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile

TARIFICATION COMMUNES DE

SERNHAC – MEYNES – ST BONNET – CASTILLON DU GARD

REVENUS	1 Enfant inscrit			2 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)			3 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)		
	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée
	Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas	
0 à 29 524 €	5,00 €	8,50 €	11,00 €	4,00 €	7,50 €	09,00 €	3,00 €	6,50 €	07,00 €
29 525 à 45 376 €	5,50 €	9,00 €	11,50 €	4,50 €	8,00 €	09,50 €	3,50 €	7,00 €	07,50 €
45 377 à 100 780 €	6,00 €	9,50 €	12,00 €	5,00 €	8,50 €	10,00 €	4,00 €	7,50 €	08,00 €
100 781 à 202 638 €	6,50 €	10,00 €	12,50 €	5,50 €	9,00 €	10,50 €	4,50 €	8,00 €	08,50 €

TARIFICATION COMMUNES EXTERIEURES

REVENUS	1 Enfant inscrit			2 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)			3 Enfants inscrits de la même famille (tarif/enfant)		
	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée	Demi-journée		Journée
	Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas		Sans repas	Avec repas	
0 à 29 524 €	10,00 €	13,50 €	16,00 €	9,00 €	12,50 €	14,00 €	8,00 €	11,50 €	11,00 €
29 525 à 45 376 €	11,00 €	14,50 €	17,00 €	9,50 €	13,00 €	14,50 €	8,50 €	12,00 €	11,50 €
45 377 à 100 780 €	12,00 €	15,50 €	18,00 €	10,00 €	13,50 €	15,00 €	9,00 €	12,50 €	12,00 €
100 781 à 202 638 €	13,00 €	16,50 €	19,00 €	10,50 €	14,00 €	15,50 €	9,50 €	13,00 €	12,50 €

IMPORTANT : Les bons CAF sont à déduire des prix ci-dessus



INSCRIPTIONS DU 4 AU 15 OCTOBRE

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SERNHAC – MEYNES – SAINT BONNET – CASTILLON DU GARD

Ouvert du 25 Octobre au 29 Octobre 2021,

pour les enfants de 4 à 11 ans

LIEU

Groupe scolaire de la commune de Sernhac

HORAIRES

Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h00

Directrice Centre de Loisirs – Marie – Adjoint Cédric

Mairie : 04.30.06.52.30 / Portable: 06.70.57.33.89

acm.sernhac@gmail.com

L'école de magie

Programme vacances d'Automne	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	7h30 à 9h Temps d'accueil du matin : jeux de société, coloriages, lecture ...				
	Chapeau du magicien	Parcours du magicien	Ma boîte magique	Les colombes du magicien	Ma baguette magique
	Rallye du magicien	Les bulles en folies	La chasse aux ingrédients	Création d'anneaux magiques	La balle du lapin
REPAS					
	13h00 à 14h00 Temps calme : lecture, musique douce, repos, coloriage, jeux de société ...				
APRES-MIDI	Snake magique	Mon chapeau et son lapin	Lapin dans le chapeau	Memory magique	Deviner les objets
	Mon cadre de spectacle	L'homme invisible	Marionnette magicien	Chapeau, Baguette et Lapin	A la recherche du magicien
	17h00 à 18h00 Temps libre jeux en extérieur ballon, cerceaux, frisbee ...				

Attention: les activités et sorties peuvent changer selon les envies des enfants, les idées des animateurs et de la météo

* En bleu les activités des 4 - 5 ans et en noir des 6 - 11 ans